

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005
HUITIÈME ANNÉE N° 868 DU 4 SEPTEMBRE 2013

1801/2013 : 212^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

Le 142^e numéro de l'année 2013

Nombre de pages : 22 pages

Distribué à 15.100 personnes

LA CITATION DE LA SEMAINE

« **Ceux que les Dieux veulent détruire, ils commencent par les rendre fous** ».

EURIPIDE

**LES OCCIDENTAUX SONT
DEVENUS FOUS
ET S' ARROGENT DES
RESPONSABILITÉS
QUE PERSONNE NE LEUR
A DONNÉES**

ANNÉE 2013

ANNÉE

SÉNÉGAL

SOMMAIRE

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 6

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 16

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 18

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 21

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :

22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: JEAN PAUL ELUTHER

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley Aminata.

SUIVEZ NOUS SUR LE WEB ET LES RESEAUX SOCIAUX .

Pour suivre la préparation de la loi des finances 2014 applicable en Guadeloupe.

CRÉDITS DE PAIEMENT DÉPENSES PUBLIQUES ÉTAT

PLF 2013 :

2 250 882 765€

CRÉDITS DE PAIEMENT MISSION OUTRE-MER

PLF 2013

377 476 023€

À LA UNE

« EN SYRIE ET SUR NOTRE PLANÈTE, IL FAUT RESPECTER SCRUPULEUSEMENT LE DROIT INTERNATIONAL ET LE RENDRE TOUJOURS PLUS DÉMOCRATIQUE » déclare JEAN PAUL ELUTHER

« Toute attaque contre la Syrie est une ingérence inacceptable dans les affaires intérieures d'un État souverain. Le principe de non-ingérence est un principe traditionnel du droit international qui a pour but d'éviter les contagions et les extensions des conflits internes . Les atteintes portées à ce principe ces dernières années, par les Occidentaux toujours sous des prétextes « humanitaires », ont eu des conséquences désastreuses la plupart du temps. Il faut en revenir au droit international classique, et rompre résolument avec cet

interventionnisme brouillon » .

« Les déclarations des Occidentaux sont l'expression d'une barbarie curieuse dans des pays qui se sont arrogés le droit d'être les meilleurs au monde dans le domaine de la défense et de la promotion des droits de l'homme. Entendre un président français déclarer qu'il va punir les dirigeants syriens est le signe d'un mépris profond . Dans un système démocratique quand un crime est commis les victimes portent plainte et l'instruction commence . N'importe qui ne peut pas être partie civile . Les français et les occidentaux qui la plupart du temps pillent et tuent quand il s'agit de défendre leurs intérêts n'ont pas vocation à être partie civile compte tenu de leur passé » .

« Toute décision doit être prise dans le cadre prévu par la Charte des Nations Unies. L'usage de la force, est seulement légal en situation de légitime défense, conformément à l'article 51 de la Charte et après approbation du Conseil de sécurité » .

« L'autorisation des parlements donnée aux exécutifs occidentaux est une affaire interne à ces pays et ne confèrent pas à l'intervention militaire un caractère démocratique . Dans la réglementation actuelle seule compte une décision du conseil de sécurité ou à défaut une résolution de l'assemblée générale » .



AFFAIRES NATIONALES

ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ

SAMSUNG PRÉSENTE GALAXY GEAR

Avec ce nouvel accessoire nommé Galaxy Gear, le premier fabricant mondial de téléphones portables espère doper les ventes de smartphones concurrencés notamment par Apple. Le lancement de la Galaxy Gear, qui coïncide avec l'ouverture du salon IFA de Berlin consacré à l'électronique grand public, est aussi l'occasion pour le géant sud-coréen de montrer qu'il n'est pas à la remorque d'Apple en termes d'innovation. Apple va annoncer la semaine prochaine de nouveaux produits et des analystes prêtent au groupe de Cupertino et à Google, l'intention de se lancer dans des objets connectés (montres, bracelets, vêtements et accessoires), prochaine étape de l'explosion des communications mobiles. "Je pense qu'elle (la montre) deviendra une nouvelle icône de la mode à travers le monde", a déclaré J.K. Shin, co-directeur général de Samsung et directeur de la branche mobile de la marque. Selon le Crédit Suisse, le marché potentiel pour les objets connectés pourrait atteindre d'ici 2017 50 milliards de dollars, grâce aux progrès dans la reconnaissance vocale, la biométrie, le stockage et la réduction de la consommation électrique. La smartwatch de Samsung est équipée d'un écran de 1,63 pouce (4,14 cm), d'une caméra de 1,9 million de pixels et d'une batterie de 27 heures d'autonomie. Elle doit se connecter au smartphone Galaxy Note 3 via une liaison sans fil Bluetooth. L'utilisateur peut alors passer un appel, consulter ses messages, enregistrer une vidéo ou prendre une photo, sans avoir besoin de sortir le smartphone de sa poche. Les précédentes versions des montres connectées de Samsung sorties en 1999 et 2009 n'avaient pas été couronnées de succès. "Ces produits étaient destinés surtout aux appels téléphoniques (...) la Gear va au-delà des fonctions pratiques. Son confort d'utilisation a été significativement amélioré et son design est fin", a fait valoir J.K. Shin. La Gear, qui sera vendue à la fin de ce mois au prix de 299

dollars, ne possède pas un écran flexible ou incurvé comme le prévoient certains experts, mais un simple écran tactile OLED. "Les consommateurs sont vraiment prêts pour les écrans flexibles. Les entreprises ont progressé sur leur développement (...) mais la technologie est encore trop coûteuse", estime Sweta Dash, analyste au cabinet IHS Electronics and Media. La montre de Samsung est proposée avec quelque 70 applications dédiées, comme des programmes de remise en forme (fitness) et de podomètre. Le groupe compte sur les développeurs pour en proposer d'autres. "Samsung va faire un excellent travail en améliorant le profil de cette nouvelle catégorie mais je ne pense pas que nous allons assister à un changement massif", a déclaré Ben Wood, analyste chez CCS Insight. Pour lui, seule l'arrivée d'Apple sur ce segment pourrait changer la donne car la montre est un accessoire de mode. Samsung a par ailleurs dévoilé une nouvelle version de son Galaxy Note, équipé d'un écran encore plus grand de 5,7 pouces et d'un appareil photo de 13 millions de pixels. Miyoung Kim, Claude Chendjou pour le service français, édité par Wilfrid Exbrayat

DOSSIER PRÉPARÉ PAR JEAN PAUL ELUTHER



AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ MONDIALE

OMS : IL FAUT DÉVELOPPER LA RECHERCHE EN SANTÉ

À l'occasion de la présentation du Rapport sur la santé dans le monde 2013 jeudi, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a appelé les pays à continuer d'investir dans la recherche locale pour mettre au point un système de couverture sanitaire universelle adapté à leur propre situation. Grâce à la couverture sanitaire

universelle, les pays peuvent mettre à la disposition de leurs habitants les services de santé dont ils ont besoin sans que le coût de ces services n'expose l'utilisateur à des difficultés financières. « La couverture universelle est le meilleur moyen de consolider les acquis en santé des dix dernières années. C'est un facteur puissant d'égalité sociale et la forme la plus aboutie d'équité », a déclaré le Directeur général de l'OMS, Margaret Chan, lors du lancement du rapport à Beijing, en Chine. Le rapport montre comment les pays, lorsqu'ils mettent en place un système de couverture sanitaire universelle, peuvent utiliser la recherche pour déterminer les problèmes de santé à prendre en compte, structurer le système de santé et mesurer les progrès accomplis en fonction de la situation sanitaire qui leur est propre. Le rapport révèle qu'en moyenne, les investissements des pays à revenu faible ou intermédiaire dans la recherche augmentent de 5% par an. Cette tendance s'observe tout particulièrement dans les pays émergents comme le Brésil, la Chine et l'Inde, qui ont tous adopté le concept de couverture sanitaire universelle. Les études de cas de nombreux pays soulignent l'importance de la recherche locale et mondiale pour améliorer la santé, qu'il s'agisse de lutter contre des maladies ou de rendre les systèmes de santé plus performants. Les résultats de ces études montrent que la recherche doit impérativement s'effectuer localement, là où les chercheurs peuvent étudier les facteurs spécifiques à chaque pays. « La recherche pour la couverture sanitaire universelle n'est pas un luxe; elle est au contraire fondamentale pour la découverte, le développement et la prestation d'interventions dont les gens ont besoin pour rester en bonne santé », souligne le rapport. Le rapport montre aussi que, grâce à la collaboration internationale, davantage de travaux de recherche sont publiés. Les scientifiques des pays à revenu faible ou intermédiaire participent de plus en plus nombreux à ces collaborations, même si les pays à haut revenu continuent à jouer un rôle prépondérant dans la plupart des études. La Chine en est un bon exemple: entre 2000 et 2010, la proportion de chercheurs chinois coauteurs d'études publiées est passée de 5% à 13% à l'échelle mondiale. La participation du Brésil, de l'Inde et d'autres pays aux travaux publiés augmente elle aussi. Cependant, bien que la recherche se développe en général, la croissance est inégale. « Tous les pays devraient à la fois faire de la recherche et l'utiliser. La créativité et la compétence des chercheurs sont les piliers des

programmes d'études et des programmes de santé publique », a affirmé le principal auteur du rapport, Christopher Dye, qui dirige le Bureau d'information sanitaire du Groupe VIH/sida, tuberculose, paludisme et maladies tropicales négligées de l'OMS. « Toute une panoplie de travaux de recherche fondamentale et appliquée sont nécessaires pour parvenir à la couverture sanitaire universelle, mais le fossé entre savoir et action se comble très lentement. Il faut accélérer le rapprochement entre scientifiques et décideurs pour améliorer la couverture des services de santé ». La couverture sanitaire universelle exige un système de santé solide, efficace et bien géré, un système de financement des services de santé, l'accès aux médicaments et aux technologies essentiels ainsi qu'un personnel de santé en nombre suffisant, bien formé et motivé. Pour relever le défi, l'OMS encourage les donateurs internationaux et les gouvernements à investir dans la recherche, mais aussi à soutenir les dispositifs d'échange d'informations et de données, à renforcer la formation à la recherche et les instituts de recherche et à mesurer les progrès accomplis à l'aune de leur propre détermination à instaurer la couverture sanitaire universelle.

SPÉCIAL SYRIE

POINT DE VUE : LES DESSOUS DE L'AFFAIRE DE LA SYRIE

par Thierry Meyssan

Quelle mouche a donc piqué le Prix Nobel de la Paix Barack Obama ? Dimanche 25 août, la Maison-Blanche a diffusé un communiqué dans lequel un haut-fonctionnaire anonyme explique qu'il y a « très peu de doutes » de l'usage par la Syrie d'armes chimiques contre son opposition. Le communiqué ajoute que l'accord de la Syrie pour laisser pénétrer les inspecteurs de l'Onu dans la zone concernée vient « trop tard pour être crédible ».

Si l'usage d'armes chimiques dans la banlieue de Damas, le mercredi 21 août 2013 est fort probable, le Conseil de

sécurité des Nations-Unies n'a pas conclu qu'il était le fait du gouvernement syrien. Réuni en urgence à la demande des Occidentaux, les ambassadeurs ont eu la surprise de voir leur collègue russe leur présenter des photos satellites montrant le tir de deux obus, à 01h35 du matin, depuis la zone rebelle de Douma dans les zones rebelles affectées par les gaz (à Jobar et entre Arbin et Zamalka) à des heures coïncidant avec les troubles relatés. Les photos ne permettent pas de savoir s'il s'agit d'obus chimiques, mais elles laissent penser que la « Brigade de l'islam », qui occupe Douma, a fait d'une pierre trois coups : d'une part éliminer les soutiens de ses rivaux au sein de l'opposition, d'autre part accuser la Syrie d'avoir recours aux armes chimiques, enfin perturber l'offensive de l'armée arabe syrienne pour dégager la capitale.

Si le gouvernement syrien —comme son ennemi israélien— n'est pas signataire de la Convention contre les armes chimiques et dispose de stocks importants, les jihadistes en ont aussi, comme l'a confirmé Carla del Ponte à la grande fureur du haut-Commissaire aux Droits de l'homme. En décembre, l'Armée syrienne libre avait diffusé une vidéo montrant un laboratoire chimique et menaçant les alaouites. Cette semaine, le gouvernement a découvert plusieurs caches d'armes chimiques, de masques à gaz et d'antidotes, dans la banlieue de Damas. Les produits provenaient d'Arabie saoudite, du Qatar, des États-Unis et des Pays-Bas. C'est d'ailleurs à la demande du gouvernement syrien, et non des Occidentaux, que des inspecteurs de l'Onu sont présents en Syrie pour deux semaines, afin d'enquêter sur les allégations d'usage. Enfin, le 29 mai 2013, la police turque a arrêté une douzaine de membres du Front Al-Nosra et saisi des armes chimiques qui devaient être utilisées en Syrie.

Pourtant, vendredi le président Obama réunissait son Conseil national de sécurité pour examiner les options d'attaque contre la Syrie en présence de l'ambassadrice Samantha Power, chef de file des faucons libéraux. Il décidait de renforcer la présence militaire US en Méditerranée en y envoyant un quatrième destroyer, chargé de missiles de croisière, l'USS Ramage. Il s'ajoute à l'USS Gravelly, l'USS Barry et l'USS Mahan qui est maintenu sur zone alors qu'il devait rentrer au port.

Samedi il appelait au téléphone le Premier ministre britannique David Cameron. Et dimanche, il parlait avec le président français François Hollande. Les trois hommes convenaient qu'il fallait intervenir sans préciser de quelle manière. Dimanche encore, le secrétaire d'État John Kerry appelait ses homologues britannique, français, canadien et russe pour leur dire que les États-Unis avaient la conviction que la Syrie avait franchi la « ligne rouge ». Si ses trois premiers interlocuteurs l'écoutaient petit doigt sur la couture du pantalon, le Russe Sergey Lavrov s'étonna que Washington se prononce avant le rapport des inspecteurs des Nations Unies. Il lui répondit sur les « conséquences extrêmement graves » que représente une intervention dans la région.

Lundi le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian était au Qatar et devait se rendre aux Émirats pour se coordonner avec eux. Tandis que le conseiller de sécurité nationale israélien, le général Yaakov Amidror, était reçu à la Maison-Blanche. Lors d'un entretien téléphonique entre le premier ministre britannique David Cameron et le président russe Vladimir Poutine, ce dernier a souligné qu'il n'existait aucune preuve de l'usage d'armes chimiques par la Syrie. De son côté, le vice-ministre des Affaires étrangères chinois, Li Baodong, a téléphoné à son

homologue US, Wendy R. Sherman, pour appeler les États-Unis à la retenue. Conscient du risque de guerre régionale dont les chrétiens seraient les premières victimes, le pape François Ier a réitéré ses appels à la paix.

Doit-on pour autant penser que les Occidentaux vont entrer en guerre sans mandat du Conseil de sécurité, comme l'Otan le fit en Yougoslavie ? C'est peu probable car à l'époque la Russie était en ruines, aujourd'hui elle devrait intervenir après avoir émis trois vétos pour protéger la Syrie ou renoncer à toute action internationale. Cependant Sergey Lavrov a sagement écarté une Troisième Guerre mondiale. Il a indiqué que son pays n'était pas prêt à entrer en guerre contre qui que ce soit, même à propos de la Syrie. Il pourrait donc s'agir d'une intervention indirecte de soutien à la Syrie, comme le fit la Chine durant la guerre du Vietnam.

L'Iran a alors fait savoir, par le biais de son chef d'état-major adjoint, Massoud Jazayeri, que pour lui l'attaque de la Syrie serait le franchissement de la « ligne rouge » et que, si elle passait à l'acte, la Maison-Blanche endurerait de « graves conséquences ». Certes l'Iran n'a ni les moyens de la Russie, ni ses alliances, mais elle fait certainement partie des 10 premières puissances militaires mondiales. Dès lors, attaquer la Syrie, c'est prendre le risque d'une riposte sur Israël et de soulèvements dans une grande partie du monde arabe, notamment en Arabie saoudite. L'intervention récente du Hezbollah libanais et les déclarations de son secrétaire général Hassan Nasrallah, comme celles de l'organisation palestinienne FPLP-Commandement général, ne laissent aucun doute.

Interrogé par la presse russe, le président syrien Bachar el-Assad, a déclaré : « Les déclarations émises par des

politiciens états-uniens, occidentaux et d'autres pays constituent une insulte au bon sens et une expression de mépris envers l'opinion publique de leurs peuples. C'est un non-sens : d'abord on accuse, ensuite on rassemble les preuves. Cette tâche est menée par un pays puissant, les États-Unis (...) Ce genre d'accusation est exclusivement politique, elles répondent à la série de victoires enregistrées par les forces gouvernementales sur les terroristes ».

En Russie, le président de la Commission des Affaires étrangères de la Douma, le journaliste et géopoliticien Alexeï Pouchkov, a commenté sur son compte Twitter : « Washington et Londres ont déclaré Assad coupable bien avant les conclusions des inspecteurs de l'Onu. Ils n'accepteront qu'un verdict de culpabilité. Tout autre verdict sera rejeté ».

Le principe d'une nouvelle guerre en Syrie cadre mal avec les problèmes économiques des États-Unis et des Européens. Si vendre des armes est un moyen de gagner de l'argent, détruire un État sans espérer de retour sur investissement à court ou moyen terme, ne pourra qu'aggraver la situation.

Selon un sondage Reuters/Ipsos réalisé après l'attaque du 21 août, 60 % des États-Uniens sont opposés à une intervention en Syrie contre 9 % qui y sont favorables. S'ils étaient convaincus de l'usage d'armes chimiques par la Syrie, ils resteraient 46 % à s'opposer à la guerre et deviendraient 25 % à la soutenir. Le même sondage indique que les États-uniens apprécient encore moins la guerre secrète : ils sont 89 % à déclarer qu'il ne faut pas plus armer les rebelles, contre 11 % qui veulent les armer encore. Enfin, quatre options étaient proposées aux sondés

: des frappes aériennes (soutenues par 12 %), la création d'une zone de non survol (11 %), le financement d'une force multinationale (9 %), et une intervention US directe (4 %).

En France, Le Figaro, édité par le marchand d'armes Dassault, a posé la question à ses lecteurs : au bout d'une journée, ils étaient 79,60 % à s'opposer à la guerre contre 20,40 % à la soutenir.

Il sera certainement difficile pour les Occidentaux de renverser leur opinion publique et d'entrer en guerre.

Une autre interprétation des événements est possible : certaines des vidéos montrant les victimes des attaques chimiques ont circulé sur Internet quelques heures avant les attaques. Il sera donc toujours possible aux Occidentaux de « découvrir » la supercherie le moment venu et de faire machine arrière. Cependant l'affaire des armes chimiques en Irak a montré que les Occidentaux pouvaient mentir à la communauté internationale et le reconnaître sans conséquence une fois leur forfait accompli.

Les accusations des jihadistes et de leurs sponsors occidentaux interviennent alors que l'Armée arabe syrienne lançait une vaste offensive, « Bouclier de Damas », pour dégager la capitale. Le tir des deux obus de la « Brigade de l'islam » correspondent au début de cette offensive qui s'est déroulée durant 5 jours et s'est soldée par d'importantes pertes parmi les jihadistes (au moins 1 500 blessés et tués, sur les 25 000 présents). Toute cette agitation peut n'être qu'une guerre psychologique à la fois pour masquer cette défaite et pour tenter de paralyser l'offensive syrienne. C'est surtout un moyen pour

Washington de tester la réponse iranienne après l'élection de cheikh Hassan Rohani à sa présidence. Et il est désormais clair que celui-ci ne pourra pas s'opposer à la politique du Guide de la Révolution, l'ayatollah Ali Khamenei.

Cependant, durant la guerre contre la Libye, j'avais sous-estimé la possibilité des États-Unis de violer toutes les règles, y compris celles de l'Otan. Alors que, me basant sur des documents de l'Alliance atlantique, j'insistais sur la longue capacité de résistance de la Jamahiriya face à son opposition armée, j'ignorai la tenue d'une réunion secrète sur la base Otan de Naples, dans le dos du Conseil atlantique. À l'époque, les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, le Danemark et la Turquie, ainsi qu'Israël, le Qatar et la Jordanie planifiaient en secret l'usage des moyens de l'Alliance pour bombarder Tripoli [1]. Ne faisant pas confiance à leurs alliés, qu'ils savaient opposés à une attaque si coûteuse en vies humaines, ils ne les avaient pas prévenus. L'Alliance atlantique n'était plus une Alliance proprement dite, mais une Coalition ad hoc. En quelques jours, la prise de Tripoli fit au moins 40 000 morts, selon les rapports internes de la Croix-Rouge. Un tel dispositif est peut-être en cours d'organisation : les chefs d'état-major d'à peu près les mêmes États, plus l'Arabie saoudite et le Canada, sont réunis depuis dimanche et jusqu'à ce soir à Amman, sous la présidence du commandeur du CentCom, le général Lloyd J. Austin III. Ils envisagent cinq options possibles (fournitures d'armes aux Contras ; bombardements ciblés ; création d'une zone de non-survol ; mise en place de zones tampons ; et invasion terrestre). La presse atlantiste appelle à la guerre. Le Times de Londres l'annonce. Le président Barack Obama pourrait ainsi suivre le plan de guerre établi par son prédécesseur George W. Bush, le 15 septembre 2001, qui prévoyait,

outre les attaques de l'Afghanistan et de l'Irak, celles de la Libye et de la Syrie, ainsi que l'a révélé l'ancien commandeur de l'Otan, le général Wesley Clark [2]. Sauf que, pour la première fois, la cible dispose d'alliances sérieuses.

Toutefois, la nouvelle rhétorique US contredit l'ensemble des efforts de l'administration Obama depuis un an qui s'est appliquée à éliminer les obstacles à la tenue de la conférence de Genève 2 : démission du général David Petraeus et des partisans de la guerre secrète ; non-renouvellement du mandat d'Hillary Clinton et des ultra-sionistes ; mise en examen des opposants irréductibles à une alliance avec la Russie, notamment au sein de l'Otan et du Bouclier antimissiles. Il contredit également les efforts de John Brennan de provoquer des affrontements au sein de l'opposition armée syrienne ; d'exiger l'abdication de l'émir de Qatar ; et de menacer l'Arabie saoudite.

Côté syrien, on se prépare autant que se peut à toute éventualité, y compris un bombardement par l'Otan contre les centres de commandement et les ministères coordonné à un assaut des jihadistes contre la capitale. Cependant, l'option la plus probable n'est pas le déclenchement d'une guerre régionale qui déborderait les puissances occidentales. C'est une attaque, à l'automne, supervisée par l'Arabie saoudite, et endossée par les combattants qu'elle recrute actuellement. Éventuellement, cette opération pourrait être soutenue par la Ligue arabe.

Thierry Meyssan Intellectuel français, président-fondateur du Réseau Voltaire et de la conférence Axis for Peace. Dernier ouvrage en français : L'Effroyable imposture : Tome 2, Manipulations et désinformations (éd. JP Bertrand, 2007).



ÉTAT DES MARCHÉS

ASIE

Après 4 séances de hausse consécutives, les marchés asiatiques évoluent en ordre dispersé ce mercredi matin. A Tokyo, l'indice Nikkei 225 progresse de 0,38% après avoir reculé pendant une grande partie de la journée. A Hong Kong, le Hang Seng grappille 0,1%, l'indice composite de Shanghai avance de 0,2%, Taiwan est proche de l'équilibre (-0,06%) et Séoul avance de 0,1%. Enfin, Sydney cède 0,4%, Singapour perd 1%, alors que la Bourse de Bombay (indice BSE Sensex) rebondit de 1,6%.

ÉTATS UNIS

Wall Street termine en hausse après la publication du Livre Beige de la Fed, confirmant la reprise de l'économie à un rythme jugé de modeste à modéré. Le secteur automobile après de très bonnes ventes mensuelles outre-Atlantique et Apple ont notamment soutenu les indices. Le groupe à la pomme est au centre de nouvelles spéculations après avoir convié les médias à un événement qui se tiendra le 10 septembre... La situation en Syrie reste toutefois suivie de près alors que des frappes militaires visant le pays après l'attaque aux armes chimiques du 21 août semblent de plus en plus probables. Le DJIA gagne finalement 0,66% à 14.932 pts, tandis que le Nasdaq prend 1,01% à 3.649 pts. Le S&P500 avance de 0,81% à 1.653 pts. Selon les conclusions du Livre Beige de la Fed, l'activité économique nationale a continué à croître à un rythme jugé de modeste à modéré entre début juillet et fin août.

EUROPE

Les Bourses européennes ont fini en légère hausse mercredi, dans le sillage du rebond amorcé par Wall Street, les investisseurs

semblant reléguer provisoirement au second plan les préoccupations liées à la Syrie. L'indice paneuropéen FTSEurofirst 300 a clôturé en hausse de 0,21% et l'EuroStoxx 50 a pris 0,18%. À Paris, le CAC 40 a gagné 0,16% à 3980,42 points. Le Footsie britannique a progressé de 0,1% et le Dax allemand de 0,19%. Exception sur le Vieux Continent, la Bourse de Milan a cédé 1,35% après des articles de presse prêtant à Silvio Berlusconi l'intention de faire éclater la coalition au pouvoir s'il devait être privé de son siège au Sénat. Autre baisse notable: le secteur du transport a cédé 1,6% après l'avertissement de Ryanair sur ses résultats. L'action de la compagnie irlandaise a chuté de 13,36%.

CHANGE

L'euro reprenait de la vigueur mercredi en cours d'échanges new-yorkais face à un dollar faisant l'objet de prises de bénéfices après plusieurs séances à la hausse et mis sous pression par un indicateur américain décevant. Vers 18H00 GMT (14H00 en Guadeloupe), l'euro valait 1,3207 dollar, contre 1,3170 dollar mardi vers 21H00 GMT. Mardi vers 15H35 GMT, l'euro était tombé à 1,3139 dollar, son niveau le plus faible en un mois et demi. La monnaie unique européenne tentait également de rebondir face à la devise japonaise, à 131,75 yens contre 131,14 yens mardi. Le dollar reprenait un peu de terrain face à la devise nippone, à 99,76 yens contre 99,54 yens mardi vers 21H00 GMT. Vers 18H00 GMT, la livre britannique montait face à l'euro, à 84,49 pence pour un euro - grimant même vers 11H30 GMT à 84,26 pence, son niveau le plus fort depuis mi-mai - comme face au dollar, à 1,5629 dollar pour une livre. La devise helvétique baissait face à l'euro, à 1,2363 franc suisse pour un euro, mais montait un peu face au dollar, à 0,9358 franc suisse pour un dollar. L'once d'or a terminé à 1.390 dollars au fixing du soir contre 1.399,50 dollars mardi. La devise chinoise a fini à 6,1190 yuans pour un dollar contre 6,1204 yuans la veille.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours du pétrole baissaient mercredi en fin d'échanges européens, reprenant leur souffle après un net rebond la veille, dans un marché toujours ballotté au gré de l'évolution de la

situation en Syrie. Vers 16H00 GMT (18H00 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 115,36 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 32 cents par rapport à la clôture de mardi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance perdait 79 cents, à 107,75 dollars.

DOSSIER PRÉPARÉ PAR LA RÉDACTION



MANAGEMENT, PATRIMOINE, DROIT

L' ABUS DE BIENS SOCIAUX

Les dirigeants sociaux ne doivent jamais confondre leurs propres biens avec ceux de la société. Le texte d'incrimination (ici pour les gérants de SARL) est des plus explicites : « Est puni d'un emprisonnement de cinq ans et d'une amende de 375 000 € (...). 4° Le fait pour les gérants, de faire, de mauvaise foi, des biens ou du crédit de la société, un usage qu'ils savent contraire à l'intérêt de celle-ci, à des fins personnelles ou pour favoriser une autre société ou entreprise dans laquelle ils sont intéressés directement ou indirectement ; » (article L. 241-3, 4° du Code de commerce). Cette infraction est également prévue par les articles L. 242-6, 3° du Code de commerce (pour le président, les administrateurs ou les directeurs généraux d'une SA) et L. 231-11, 3° du Code monétaire et financier (pour les dirigeants de la société de gestion d'une société civile de placement immobilier). Dans l'exercice de leurs fonctions, les dirigeants sociaux disposent des biens contenus dans le patrimoine de la personne morale. Ils doivent dès lors respecter la finalité juridique de leur pouvoir de gestion. L'abus de biens sociaux est constitué d'un élément matériel et d'un élément intentionnel.

1 L'élément matériel

Une confusion de patrimoines, même temporaire, est considérée comme un élément matériel d'abus de biens sociaux (Cass. crim., 21/08/1991, n°90-86505). Tout emprunt de fonds sociaux pour régler des dettes personnelles est, en effet, prohibé (Cass. crim., 26/01/2011, n°10-80894). De même l'abstention du dirigeant peut également être constitutive d'un abus de biens sociaux : « l'usage des biens ou du crédit de la société contraire à l'intérêt de celle-ci peut résulter non seulement d'une action, mais aussi d'une abstention volontaire du dirigeant » (Cass. crim., 28/01/2004, n°02-88.094). Cependant pour qu'un usage soit qualifié d'abusif l'abstention elle doit être contraire à l'intérêt de la société. S'il n'existe aucune définition légale ni jurisprudentielle de la notion d'intérêt social et jurisprudentielle, les juges distinguent néanmoins l'intérêt social de l'intérêt des associés ou de l'objet social de la société. En revanche les conséquences d'un acte contraire à l'intérêt de la société sont, elles, plus facilement identifiables. La chambre criminelle considère qu'« il suffit que l'acte ait abouti à des pertes ou même qu'il ait comporté des risques de pertes auxquels l'actif social n'avait pas à être exposé » (Cass. crim., 3 mai 1967) pour être contraire à l'intérêt social.

2 L'élément intentionnel

L'élément intentionnel est retenu par les juges lorsque l'usage des biens de la société est effectué en toute connaissance de l'usage contraire aux intérêts de la société. Le dirigeant doit avoir agi de mauvaise foi en sachant que l'acte était contraire à l'intérêt de la société et cela à des fins personnelles ou pour favoriser une autre société ou entreprise dans laquelle les dirigeants]étaient intéressés directement ou indirectement. La preuve de la poursuite d'un intérêt personnel doit être apportée par l'accusation :

- faire état d'une dépense émise par une société pour rémunérer le dirigeant d'une autre société n'est pas suffisant pour constituer un abus de biens sociaux, l'accusation doit préciser en quoi le dirigeant « poursuivait un intérêt personnel à cette opération ou aurait eu un intérêt, direct ou indirect, dans la société » (Cass. crim., 08/02/2012, n° 11-81.280).

- la preuve de l'utilisation de véhicules de la société « sans expliquer en quoi le demandeur en aurait fait un usage contraire à l'intérêt social et dans son intérêt personnel » n'est pas suffisante pour qualifier un abus de sociaux (Cass. crim., 31/05/2012, n°11-85.188).

Cependant, les juges renversent parfois la charge de la preuve et demander au dirigeant de prouver qu'il n'avait pas agi dans son intérêt personnel. Ainsi il existe des actes présumés effectués dans l'intérêt personnel du dirigeant. Il a ainsi été jugé que « s'il n'est pas justifié qu'ils ont été utilisés dans le seul intérêt de la société, les fonds sociaux, prélevés de manière occulte par un dirigeant social, l'ont nécessairement été dans son intérêt personnel » (Cass. crim., 27/03/2002, n°01-84.195).

3La complicité

Se rend complice d'abus de biens sociaux la personne coupable d'actes positifs qui, au moment de l'opération délictuelle, a connaissance que celle-ci est contraire à l'intérêt social. Tel est le cas d'un administrateur provisoire qui a été déclaré complice, en raison des instructions qu'il avait données au dirigeant, lequel avait perçu un salaire abusif, sans contrepartie effective (Cass. crim., 19/06/1997, n°96-83274). La veuve d'un dirigeant a, quant à elle, été déclarée coupable de recel d'abus de biens sociaux pour avoir conservé des actions d'une société bénéficiaire d'un abus de biens sociaux, commis par son époux décédé, au détriment d'une autre société qu'il dirigeait (Cass. crim., 3/05/1982, n°81-91455).

4La prescription

L'abus de bien sociaux est une infraction instantanée qui se prescrit en trois ans à compter, en principe, de la réalisation du délit. Cependant, la prescription ne court pas si le dirigeant a dissimulé les dépenses et qu'ainsi la présentation des comptes annuels ne permet pas de révéler le délit. Telle dissimulation ne peut être caractérisée que par un acte positif du dirigeant (Crim. 30 janvier 2013 n°12-80.107). Attention, une simple plainte sans constitution de partie civile ne constituait pas un acte interruptif de la prescription en elle-même. Si suite à cette plainte le procureur décide de déclencher les poursuites alors la prescription sera interrompue, ce ne sera pas le cas dans l'hypothèse inverse (Cass. crim., 11/07/2012, n° 11-87.583).

5La victime lésée

Selon une jurisprudence constante « l'abus de biens sociaux n'occasionne un dommage personnel et direct qu'à la société elle-même, et non à chaque associé » (Cass. crim., 17/01/2007, n° 06-85.903). De même les créanciers sociaux, le comité d'entreprise et les syndicats professionnels ne sont pas recevables à se constituer partie civile.

DOSSIER PRÉPARÉ PAR MYRIAM ROMUALD



TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2013 à 9,43 euros de l'heure. Avec cette hausse de 0,3%, le salaire minimum passe à 1430,22 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO. Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut.**

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

Au 3e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux est à 108,17 points et augmente de 2,72% sur un an.

Au 3e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction est à 1648 points et augmente de 1,48% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2011: 401 784 habitants

OFFRE

PIB 2011 : 7 910 dont 34 % de PIB non marchand (2 690)

IMPORTATIONS 2011: 2 664

RESSOURCES TOTALES : 10 853

DEMANDE

CONSOMMATION 2011: 8 488 (5 126 ménage et 3 362 administration)

INVESTISSEMENT 2011 : 1 476

EXPORTATIONS 2011 : 889

DEMANDE TOTALE : 10 853

PRIX

JUILLET 2013 : - 0,1% sur un mois ; 0,8 % sur un an

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C) EN juillet 2013 : 67 770 (+3,3% sur un an).

OFFRES D'EMPLOI EN JUILLET 2013 : - 18,9% sur un an

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49,8 (dont 8,5 industrie , 7,5 construction, 33,8 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : 5015

DOSSIER PRÉPARÉ PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE